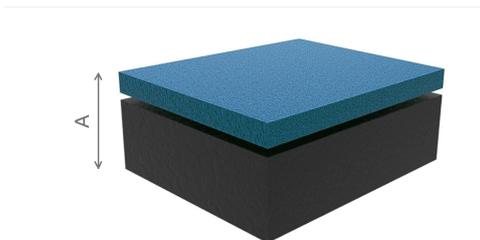


Caoutchouc de qualité, antidérapant, non toxique et écologique, RECYCLÉ ET RECYCLABLE. Les sols en caoutchouc continu sont fabriqués avec des matériaux de grande qualité conformément à la réglementation européenne de sécurité en vigueur EN-1177.



0.90m	30mm
1.30m	40mm
1.50m	50mm
1.70m	60mm
1.90m	80mm

[Catalogue](#) | [Image HD](#)

Matériaux :

Installation

Le sol en caoutchouc "in situ" s'applique directement à l'endroit où il doit être installé. Premièrement, il faut appliquer une couche à base de granulés SBR liés avec du polyuréthane. Ensuite, il faut appliquer une couche supérieure de granulés EPDM de différents coloris. L'absence de joints et la grande variété de coloris permettant de réaliser une infinité de dessins et motifs personnalisés. L'utilisation de caoutchouc coulé permet de créer plusieurs épaisseurs dans une même zone.

EPDM Granulés produits avec un mélange de caoutchouc vulcanisé à base de caoutchouc EPDM, matériaux de remplissage minéraux naturels, huiles minérales paraffiniques, colorants, agents auxiliaires de transformation et vulcanisation, agent anti-vieillessement. Grande variété de coloris.

SBR Granulés de caoutchouc SBR de 2-7mm produits mécaniquement à partir de morceaux de pneumatiques. Matériau sans impuretés ni particules métalliques. Coloris : noir.

Utilisation

SBR + EPDM : idéal pour les zones avec des aires de jeux, écoles, crèches, zones sportives, EHPADs et toute zone propice à la chute de personnes.

Épaisseur : épaisseurs standard de 20mm à 80mm, permettant la création de plusieurs épaisseurs dans une même zone.

La décoloration peut survenir avec le temps et ce, sans affecter les caractéristiques de la dalle.

(*) Coloris nécessitant de la résine aliphatique.

Entretien

- **Entretien routinier** : le nettoyage du revêtement consiste en un balayage et, lorsque cela est nécessaire, un nettoyage exhaustif avec de l'eau à pression à la température indiquée ainsi qu'un ramassage de bouts de verre ou autres résidus et substances polluantes. Il est conseillé d'effectuer l'entretien une fois par mois, voire plus en cas d'usage intensif.
- **Entretien correctif** : consiste à réparer les zones détachées, défectueuses ou abîmées par l'usage afin de corriger les défauts et rétablir le niveau de sécurité. En cas d'égrenage ou dépigmentation, il faut appliquer de la résine d'apprêt pour protéger le sol. Il est recommandé d'effectuer une inspection annuelle des niveaux d'absorption du revêtement conformément à la réglementation EN-1177 pour chacun des équipements installés sur l'aire.

Note : les coloris sont des approximations des coloris réels.

Vis d'ancrage au sol non incluses.

Projets :



RAL 9010*



RAL 1015*



RAL 1014



RAL 1002



RAL 1012*



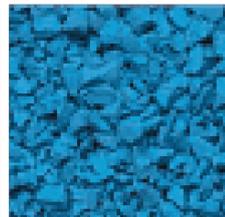
RAL 6017*



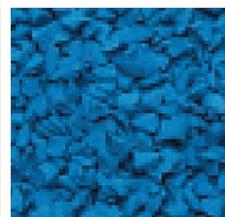
RAL 6021



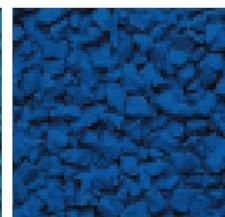
RAL 6005



RAL 5012*



RAL 5015



RAL 5010*



RAL 4003*



RAL 4005*



RAL 2008*



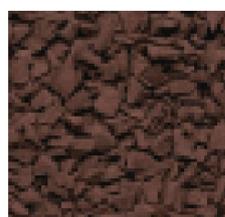
RAL 3017*



RAL 3016



RAL 8024



RAL 8025



RAL 7038*



RAL 7037



RAL 7011